



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES AVOCATES ET AVOCATS
DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ 2019

Chers membres du Barreau

NOUS VOILÀ ENFIN !

Le 4 septembre dernier, l'Association professionnelle des avocates et avocats du Québec (l'APAAQ) faisait son lancement médiatique officiel et mettait en ligne son site web.

Nous vous rappelons que le seul mandat de l'APAAQ est de *défendre et promouvoir les intérêts professionnels et socio-économiques des membres du Barreau du Québec* sans distinction de région ou de domaine de pratique du droit.

Nous avons de grandes ambitions.

- Représenter les 27 000 avocats du Québec ;
- Rapatrier des compétences du Barreau du Québec dont éventuellement, la négociation du Tarif d'aide juridique ;
- Mettre sur pied un service d'assistance aux avocats dans leur relation avec le syndic du Barreau
- Et bien d'autres. Nous vous invitons d'ailleurs à consulter le détail des mandats que nous nous sommes donnés et les comités que nous voulons former sur notre site web www.apaaq.ca

Nous débutons ce premier mandat avec deux chantiers :

- Le premier et celui qui nous animera tout au long de notre existence : **La valorisation de la profession.**

Nous devons déboulonner les mythes qui collent à la peau de notre profession. Informer la population du rôle et des fonctions des avocats comme acteurs essentiels d'une société libre et démocratique. Repositionner l'avocat dans un rôle de prévention et comme étant le plus compétent dans les rôles de négociateurs, rédacteurs de contrat, médiateurs. Souligner que nous sommes

au service des gens et que nous donnons de notre temps. Chères consoeurs, chers confrères, soyons fiers de ce que nous sommes et faisons-le savoir.

- Le second chantier de cette année est d'apporter un support au Barreau du Québec dans sa **négociation du Tarif d'aide juridique pour la pratique privée.**

Nous sommes à la croisée des chemins. Au point de non-retour. Le tarif actuel est tellement désuet et déconnecté de la réalité du terrain que de plus en plus d'avocats refusent désormais ce genre de pratique. Et pour les missionnaires qui persistent, ceux vers qui nous devons exprimer toute notre admiration pour leur dévouement, des bonifications sans réels impacts sur leur revenu sont inacceptables.

Voici l'occasion parfaite de mettre en application notre devise.

LA SOLIDARITÉ DE TOUS POUR LA RÉUSSITE DE CHACUN.

Tous les avocats, sans égard à leur domaine de pratique où leurs niveaux de revenu doivent se porter à la défense de ceux qui

offrent des services dévoués aux plus démunis de la société. Nous devons nous porter à la défense du principe d'une rémunération juste et équitable pour les services que nous offrons, pour l'expertise que nous avons, c'est une question de dignité.

L'APAAQ a regroupé les associations d'avocats spécialisées par domaine de pratique afin de concerter les efforts en appui aux négociations menées par le Barreau. Les démarches en ce sens se feront voir dans les prochaines semaines.

Vous aurez compris que le succès de notre organisation naissante passe par sa représentativité et donc par l'importance de son membership. Nous sommes donc en pleine période de recrutement. Nous vous invitons à nous manifester votre appui. À signifier votre solidarité et votre préoccupation envers nos intérêts collectifs et notre profession en devenant membre.

La cotisation a été fixée à la modique somme de 25 \$ et l'adhésion s'effectue en quelques clics à même notre site web.

L'heure est au regroupement. Parlez-en.

En terminant, nous serons présents au Congrès des avocats de province de Rouyn-Noranda et espérons vous y rencontrer.

Suivez nos travaux et nos réalisations sur notre page LinkedIn ou Facebook (APAAQ)

Catia Larose

Présidente du Conseil d'administration

APAAQ